



## **IPRP - DUERP**

### PRÉVENTION DES RISQUES

## **BESOIN D'AIDE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS VOTRE ENTREPRISE/COLLECTIVITÉ ?**

### *IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels*

**LifeSecur' Formation, enregistrée comme IPRP auprès de la DREETS Grand-Est,** possède les compétences et l'expérience pour vous accompagner dans cette démarche afin :

- d'améliorer les conditions de travail de vos salariés : évaluation des risques, DUERP, plan d'actions, etc.
- d'obtenir un retour sur investissement dans la prévention : en moyenne un bénéfice de 3€ pour 1€ investi\*\*
- de bénéficier, sous conditions d'éligibilité, de financements pour vos actions

de prévention dans le domaine de la formation.

L'IPRP intervient pour des missions spécifiques dans un cadre défini par une convention avec l'employeur, ou le président du service de santé au travail interentreprises, lorsque ces derniers ne disposent pas des compétences requises en matières de prévention des risques professionnels.

**ENREGISTRÉ À  
LA DREETS**

### *DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels*

Le DUERP permet d'identifier et de classer par niveau de gravité, les risques auxquels sont soumis les salariés, afin de mettre en place des actions de prévention pour améliorer les conditions de travail de chacun.

Ce document est donc incontournable dans les entreprises, mais également dans les collectivités.

LifeSecur' Formation vous accompagne dans la création et la mise à jour de votre document unique de manière personnalisée et assure un suivi sur le long terme, n'hésitez pas, prenez contact.

### **TARIF**

Nous contacter pour un devis gratuit.

### **RÈGLEMENTATION**

Art. R4121-1, Art. R4121-2, Art. R4121-3, Art. R4121-4 du Code du Travail

*Depuis le décret n°2001-1016 du 05 novembre 2001, le DUERP est obligatoire dans toutes les entreprises, peu importe leur nombre de salariés.*





**LIFE SECUR'**  
Formation

**FORMATIONS**  
SUR MESURE



## FORMATION « SUR-MESURE »

Permet de répondre aux spécificités de votre structure et d'adapter la formation à votre demande.

- > Analyser vos besoins
- > Élaborer votre programme
- > Préparer l'intervention
- > Réaliser l'intervention
- > Évaluer les stagiaires
- > Assurer le suivi

## GAGE DE QUALITE

Agrément ou certification de nos formations en Santé et Sécurité au Travail par l'INRS ou la DREETS.



## FORMATS ADAPTÉS

En intra (votre entreprise) pour une formation sur mesure inscrite dans un projet institutionnel.  
En inter (multi-entreprises) pour échanger sur les différentes expériences de chacun, en dehors de son cadre de travail.

- Des formations dans vos locaux ou en externe.
- Des intervenants experts et dynamiques.
- Un suivi sur le long terme.



→ [lifeseur-formation.fr](https://lifeseur-formation.fr)